

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 7 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (54r, 55r, 56v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 7 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45942>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin retourne à Grebel la description amendée d'un brevet et il lui demande d'ajouter au dossier les dessins de la machine à plier les tôles conçue par Chimot, à la condition que cela soit fait rapidement. Il attire son attention sur l'importance du dépôt d'un certificat d'addition au brevet du moulage mécanique au 13 juillet 1870. Il juge que l'étude de la cisaille proposée par Louis Edmond pour découper les bandes de cuivre est moins pressante et il demande à Grebel d'en faire part à Deplanque. Sur des difficultés de fabrication des boutons [de porte].
Notes Le brevet d'invention du 13 juillet 1870 auquel Godin fait référence est un brevet pris pour 15 ans pour des moyens de moulage et de production applicables à la fonderie (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB90651, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 29 novembre 2022)

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Dessin](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Chimot \[monsieur\]](#)
- [Deplanque \[monsieur\]](#)
- [Edmond, Louis](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 7 Mai 72.

cher Monsieur Grébel,

Je vous retourne ci-joint la description du brevet avec les additions que j'ai cru devoir y faire, sauf à voir de notre côté si elles se présentent bien à l'ensemble des figures que vous évoquez. Sinon que je crains de nouveau retard, j'aurais préféré en ce qui concerne le pliage des toiles y introduire la machine dessinée par M. Chémot. Si même vous jugez possible de le faire, je vous engagerais à en faire prouver rapidement les dessins pour les conserver dans ce certificat.

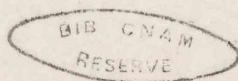
Mais il est bien entendu qu'il faudrait que cela fut promptement fait, et que vous soyiez d'accord pour faire partie de cette machine,

que du reste, je pense par
échec que j'en ai fait.

Je vous fais remarquer qu'il
est encore plus important de faire
le dépôt d'un certificat d'addition
sur le moulage mécanique ; nous
ne m'indiquez ici qu'un brevet du
13 Juillet 1870, je pensais qu'un
certificat d'addition aurait été déposé
désormais, si cela n'est pas raison
de plus pour qui il soit promptement
fourni à ma signature.

Quant à la cisaille proposée par
Louis Léonard pour découper les bords
de cuivre, elle peut étre utile, mais
l'étude n'en est pas aussi présente
que celle des brevets en retard.

Veuillez dire de ma part à M.
Deplangue, si vous croyez cela nécessaire
qu'il ya lieu d'attendre un peu avant
de poursuivre cette étude, les dessi-
nateurs faisant défaut.



Vous me signalez un inconvénient
dans le travail des batons, il ya long-
temps pour ma part que je m'occupe
pas à la nécessité de boulanger partie
en cœquilles, mais il faudrait pour
les couler en sable prendre les précau-
tions nécessaires dans la confection
des moules, si ce que vous me dites
est arrivé, c'est qu'on n'a pas fait
ce qu'il faut, tant pour les dispo-
sitions des châssis que pour le voisin
du mouillage.

Agreez, cher monsieur
Gredel, mes très cordiales
poignées de main.

